DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

COMMUNE DE PIGNA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS (N°24.26)

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 OCTOBRE 2026

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	11
Date de convocation	15 OCTOBRE 2026
Date d'affichage	24 OCTOBRE 2026

Le 24 OCTOBRE 2026 à 15h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jérôme Casalonga, Maire.

Etaient présents : Bazziconi Muriel, Casabianca Gilberte, Del Piero Luca, Martelli Paul Vincent, Quilichini Thomas, Tomasi Colette, Quilichini Hervé, Volpei Isabelle

Etaient absents : Gomez Ramirez Alba (pouvoir à Quilichini Thomas),

Fantoni Nathalie (pouvoir à MARTELLI Paul-Vincent)

Bazziconi Muriel a été désignée secrétaire de séance

Objet : Budget communal 2026 – Décision modificative n° 4

Le Maire présente les ajustements de centimes aux comptes 1068 et 002 rendus nécessaires par les reports arrondis au budget primitif, conformément à la décision modificative n° 4 éditée le 15 octobre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision modificative n° 4 du budget communal 2026, selon les mouvements de recettes suivants :

Section	Compte	Ouverture	Réduction
Fonctionnement	002	0,10 €	
Fonctionnement	7032		0,10 €
Investissement	1068	0,49 €	
Investissement	10226		0,49 €
Total		0,59 €	0,59 €

Les ouvertures et les réductions de recettes s'équilibrent à 0,10 € en fonctionnement et à 0,49 € en investissement, soit 0,59 € au total. Le montant total des recettes de chaque section reste inchangé. Le Maire est chargé de l'exécution et de la transmission de cette décision.

Résultat du vote : pour : contre : abstentions :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SOUS-PREFECTURE DE CALVI

29 oct. 2026

COURRIER ARRIVEE

Le Maire,
Jérôme CASALONGA

MAIRIE DE PIGNA (2B) Haute-Corse